



## Division des Examens et Concours

DIEC/14-630-1521 du 14/04/2014

### **BACCALAUREAT GENERAL - EPREUVE DE SPECIALITE DE LA SERIE L : DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN - SESSION 2014 DU BACCALAUREAT DE LA SERIE LITTERAIRE**

Références : Note de service n° 2012-005 du 5 janvier 2012 - BOEN - Note de service n° 2012-073 du 9 mai 2012 - BOEN n° 20 du 17 mai 2012

Destinataires : Mesdames et Messieurs les proviseurs des lycées publics et privés sous contrat

Dossier suivi par : Mme RIPERTO tel : 04 42 91 71 83 - Mme EXPOSITO tel : 04 42 91 71 88 - fax : 04 42 91 75 02

La note de service n° 2012-005 du 5 janvier 2012 fixe les modalités de l'épreuve d'enseignement de spécialité de Droit en grands enjeux du monde contemporain du baccalauréat de la série littéraire.

#### **1 Règlement d'examen**

Il s'agit d'une épreuve orale, notée sur 20 points, évaluée en contrôle ponctuel et affectée du coefficient 4.

1-1 Candidats scolaires (établissements publics et privés sous contrat, cned scolaire)  
La durée de l'épreuve est de 20 minutes **sans temps de préparation** pour les candidats qui ont réalisé un dossier projet

1-2 Candidats individuels ou scolarisés dans un établissement privé hors contrat  
Les candidats individuels sont soumis à une épreuve orale d'une durée de 20 minutes portant sur un sujet en lien avec les notions de programme choisi par l'examineur. Ils disposent de **20 minutes de préparation**.

#### **2 Support de l'épreuve**

2-1 Candidats scolarisés (établissements publics et privés sous contrat)  
Le projet réalisé par le candidat au cours de l'année scolaire sert de support à l'épreuve. Le dossier-projet n'est que le support de l'épreuve, il ne doit pas faire l'objet d'une évaluation.  
Pour interroger dans les meilleures conditions, les professeurs interrogateurs prendront connaissance des projets des candidats avant l'interrogation.  
Les dossiers projets des candidats seront donc adressés dans les centres d'épreuves par les établissements d'origine au plus tard le **28 mai 2014**.  
Dans l'hypothèse où un candidat ne remet pas son dossier projet, il sera interrogé selon les mêmes modalités qu'un candidat individuel.

2-2 Candidats individuels ou scolarisés dans un établissement privé hors contrat  
Ces candidats ne réalisent pas de dossier projet. Ils sont interrogés sur un sujet choisi par l'examineur

### 3 Jury de l'épreuve

Le jury est composé d'un seul examinateur. L'évaluation est assurée par un professeur chargé de l'enseignement de droit et grands enjeux du monde contemporain qui n'a pas assuré la formation du candidat.

### 4 Notation

La note attribuée par l'examineur est exprimée en points entiers sur la base des modalités figurant sur la grille d'évaluation. L'arrondi est décidé par l'examineur.

La grille d'évaluation a valeur de copie d'examen, elle peut donc être communiquée au candidat qui en fait la demande par le centre d'épreuve après la délibération du jury.

L'examineur doit renseigner la grille avec soin et expliciter la notation dans la rubrique « appréciation globale de l'examineur ».

Il n'est pas prévu de fiche d'évaluation pour les candidats individuels.

### 5 Calendrier et centres d'épreuves

#### 5-1 Calendrier

Transmission des fiches d'évaluation et des bordereaux de notation dans les centres d'épreuves fin mai 2014.

Envoi des dossiers projets des candidats dans les centres d'épreuves par les établissements d'origine des candidats le 28 mai 2014 au plus tard.

Consultation des dossiers-projets par les professeurs interrogateurs le 2 juin 2014 ou 10 juin 2014

Evaluation les 11 et 12 juin 2014.

#### 5-2 Centres d'épreuves

Centres d'épreuves	11 Juin 2014		12 Juin 2014		Etablissements d'origine des candidats
	candidats	jurys	candidats	jurys	
David Neel DIGNE	10	01			David Neel DIGNE 1 isolé
Félix Esclangon MANOSQUE			14	01	Félix Esclangon MANOSQUE 2 cned scolaire
D. Villars GAP			18	01	D. Villars GAP Briand GAP
Cézanne AIX			26	02	Cézanne AIX Vauvenargues AIX Sacré Cœur AIX Ste Catherine AIX

Centres d'épreuves	11 Juin 2014		12 Juin 2014		Etablissements d'origine des candidats
	candidats	jurys	candidats	jurys	
					1 cned scolaire 1 isolé
Pasquet ARLES	16	01	08	01	Montmajour ARLES Pasquet Arles Daudet Tarascon 1 cned scolaire
Joliot Curie AUBAGNE			11	01	Joliot Curie AUBAGNE 1 cned scolaire
Jean Cocteau MIRAMAS	16	01	6	01	L'Empéri SALON de Craponne SALON Viala Lacoste SALON
Lurçat MARTIGUES			12	01	Rimbaud ISTRES 2 cned scolaire 1 isolé
St Exupéry MARSEILLE	16	01	23	02	Thiers MARSEILLE St Charles MARSEILLE A. Artaud MARSEILLE V. Hugo MARSEILLE St Joseph Madeleine MARSEILLE 2 Isolés
Marseillevyre MARSEILLE	16	01	32	02	Marseillevyre MARSEILLE Périer MARSEILLE Pagnol MARSEILLE Daumier MARSEILLE Notre Dame de Sion MARSEILLE 3 isolés 2 cned scolaire

Centres d'épreuves	11 Juin 2014		12 Juin 2014		Etablissements d'origine des candidats
	candidats	jurys	candidats	jurys	
Mistral AVIGNON	15	01	45	03	Mistral AVIGNON Aubanel AVIGNON St Joseph AVIGNON René Char AVIGNON Dauphin CAVAILLON L'Arc ORANGE 1 cned scolaire 3 isolés
Victor Hugo CARPENTRAS			18	01	V. Hugo CARPENTRAS J. H. Fabre CARPENTRAS 1 cned scolaire

*Signataire : Patrick ARNAUD, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille*

**BACCALAUREAT GENERAL SERIE L  
EPREUVE ORALE DE DROIT et  
GRANDS ENJEUX DU MONDE  
CONTEMPORAIN**

**FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION  
(Recto)**

**NOM du candidat :**

**SESSION :**

**PRÉNOM :**

**ÉTABLISSEMENT :**

**NUMÉRO :**

**1 - CRITÈRES D'ÉVALUATION (\*)**

	<b>A1 - Projet et soutenance orale</b>	<b>A2 - Dialogue argumenté</b>
<b>C1 - Mobiliser des connaissances juridiques pour analyser une situation concrète</b>		
<b>C2 - Repérer les enjeux et/ou les problématiques du sujet abordé dans le cadre du projet</b>		
<b>C3 - Proposer la ou les solutions juridiques possibles</b>		
<b>C4 - Présenter avec clarté une argumentation juridique en utilisant le vocabulaire adapté</b>		
<b>C5 – Maîtriser la communication orale</b>		
<b>Total des points par colonne</b>	<b>... / 10</b>	<b>... / 10</b>

*(\*) Placer dans chaque case les points attribués au candidat selon les règles de notation figurant au verso*

**2 - ÉVALUATION GLOBALE**

**2-1 Proposition de note :**  
*(non communiquée au candidat)*

**... / 20**

**2-2 Appréciation globale de l'évaluateur :**

**Nom et prénom de l'examineur**  
**Signature et date**

**EPREUVE ORALE DE DROIT et  
GRANDS ENJEUX DU MONDE  
CONTEMPORAIN**

**FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION  
(Verso)**

**RÈGLES DE NOTATION**

**Répartition des points par compétence évaluée**

	<b>A1 - Projet et soutenance orale</b>	<b>A2 - Dialogue argumenté</b>
<b>C1 - Mobiliser des connaissances juridiques pour analyser une situation concrète</b>	<b>0 à 2 points</b>	<b>0 à 2 points</b>
<b>C2 - Repérer les enjeux et/ou les problématiques du sujet abordé dans le cadre de son projet</b>	<b>0 à 2 point</b>	<b>0 à 2 points</b>
<b>C3 - Proposer la ou les solutions juridiques possibles</b>	<b>0 à 1 point</b>	<b>0 à 2 points</b>
<b>C4 - Présenter avec clarté une argumentation juridique en utilisant le vocabulaire adapté</b>	<b>0 à 3 points</b>	<b>0 à 3 points</b>
<b>C5 – Maîtriser la communication orale</b>	<b>0 à 2 points</b>	<b>0 à 1 point</b>
<b>Total des points par colonne</b>	<b>Min. 0 à max. 10</b>	<b>Min. 0 à max. 10</b>

**N.B. : les points attribués à chaque compétence évaluée peuvent être en point entier ou en demi-point.  
Mais la note globale de l'épreuve doit être arrondie au point entier le plus proche.**